

**143<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la SCMV**  
**le samedi 7 novembre 2009 à Préverenges**  
**Organisation : Ensemble de cuivres Mélodia**

**Présidence** : Alain BASSANG

**Ordre du jour** : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

**1) SALUTATIONS**

La 143<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la Grande salle de Préverenges. Elle est organisée par l'Ensemble de cuivres Mélodia.

Mélodia organisant l'année prochaine son 50<sup>ème</sup> anniversaire, Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Edouard WALTER, Président de ladite manifestation.

Le Président cantonal, Alain BASSANG, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

CHAPPUIS Laurent	Président du Grand Conseil
MINGARD Christophe	Syndic de Préverenges
PERRETEN Alain	Membre du comité d'honneur SCMV + Vice-président ASM
ROULIN Camille	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
SCHORI Philippe	Président Association cantonale des musiques neuchâtelaises
CLAUSEN Léo	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
ORSINGEN Pierre-Alain	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
BARRAS Marc-André	Président CM Association cantonale des musiques valaisannes
BOURQUIN René	Président Association romande des directeurs
KUNG Francis	Membre du comité Association vaudoise musiciens vétérans
CINTAS Bernard	Président ARMP
BORY Dominique	Présidente de l'Association des paysannes vaudoises
BLANC Dominique	Président Association Vaudoise de Football
CHEVALLEY Jacques	Membre du Comité de la Société vaudoise des carabiniers
CHRISTINET Gilbert	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
GIROD-BAUMGARTNER	Christine Membre du Comité d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
MARTIN Ernest	Membre du Comité d'honneur SCMV
TERRIN Maurice	Membre du Comité d'honneur SCMV et Président CEM
KRUMMENACHER Nicole	Responsable du camp de musique SCMV
GARRAUY René	Banneret cantonal
NEYROUD Gilbert	Banneret remplaçant cantonal
DOLEIRES Michel	Office du tourisme Avenches
PETITPIERRE Alain	Office du tourisme Avenches
ROBERTI Arlette	Correspondante de presse
WYSS Alain	Pasteur
WALTER Edouard	Comité d'organisation Mélodia 50
FISCHER Daniel	Comité d'organisation Mélodia 50
LAGGER Yvan	Comité d'organisation Mélodia 50

Alain BASSANG remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de l'Ensemble de cuivres Mélodia. Il exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Sur les 106 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	93
<i>Sections excusées</i>	12
<i>Section inscrite, non présente</i>	1
<i>Nombre de délégués</i>	171

Alain BASSANG passe la parole au président de l'Ensemble de cuivres Mélodia, Monsieur Cyril PINARD qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Christophe MINGARD, syndic de Préverenges, qui salue l'assemblée et qui présente sa commune.

## **2) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 1er NOVEMBRE 2008 AU MONT-D'ORZEIRES (UNION INSTRUMENTALE LE BRASSUS)**

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

## **3) DESIGNATION DES SCRUTATEURS**

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du Comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- La Fanfare Municipale d'Aigle (repr. M. Michel RECH)
- L'Ecole de musique de Rolle (repr. M. Cédric ALBIEZ)

## **4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS**

Il n'y a pas d'admission et de démission à enregistrer. Toutefois, le Comité central a décidé de mettre en congé pour une année l'Union Instrumentale de la Tour-de-Peilz. Dès lors, la SCMV compte 106 sections actives et 1 section en congé.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Laurent CHAPPUIS, président du Grand Conseil vaudois qui apporte les salutations de l'Etat de Vaud. Alain BASSANG profite de sa présence pour remercier l'Etat de Vaud pour le subside annuel.

## **5) RAPPORTS**

### **a) du Président central**

Alain BASSANG tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Monique PIDOUX COUPRY, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable des écoles de musique, oeuvrant également au sein de la CEM, Jacques HENCHOZ, responsable du journal, Patrick DECOPPET, responsable de la SUISA, Michel PICHON, responsable sponsoring, ainsi que Philippe JATON, responsable du service des membres.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Jean-Claude BLOCH, président, Nathalie MESSERLI, Jean-Daniel BURI, Serge GROS, Laurent ROSSIER et Jean-Pierre BOURQUIN, Bertrand CURCHOD (nouveau membre). François HOFMANN a fait part de sa démission de la Commission de musique.

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Georges METZENER, responsable, Mathieu RICHARDET et Francis MULLER.

Enfin, il remercie les membres de la Commission des écoles de musique (CEM), à savoir Jean-Pierre DENEREAZ, Aurélie PILET, Michel REYMOND, Gérard GAUDARD et son président Maurice TERRIN.

#### **b) du Président de la Commission de musique**

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Toutefois, Jean-Claude BLOCH rappelle le Festival de musique légère avec comme principale modification, l'ajout de la catégorie show.

#### **c) du Président de la Commission technique des tambours**

Le rapport de la Commission technique des tambours a également été donné à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections

#### **d) du Président de la Commission des écoles de musique**

Le rapport de la Commission des écoles de musique a également été donné à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections. Maurice TERRIN ajoute qu'il très important de séparer la comptabilité des écoles de musique de celle de la société.

Alain BASSANG rappelle aussi aux écoles de musique qu'il est important de signer la charte. Car si cette dernière n'est pas signée, il n'y aura pas de subside attribué aux écoles de musique.

Alain BASSANG passe au vote concernant tous ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

#### **e) du caissier**

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyés aux sections.

#### **f) de la Commission de vérification des comptes**

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : La Rose des Alpes de Leysin, l'Echo des Alpes du Sépey et l'Echo de Corjon de Rossinière. Lecture du rapport est donnée par Monsieur Jean-Jacques BRAND de l'Echo des Alpes du Sépey.

### **6) APPROBATION DES COMPTES 2008 ET DE LA GESTION DU CC**

L'Assemblée n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Alain BASSANG remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

## 7) **BUDGET 2010**

Annexé au fascicule avec la convocation, ce budget est accepté à l'unanimité.

## 8) **NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR 2009**

Sont nommées pour le prochain exercice.  
Les fanfares de : Gilly-Bursins, Etoy et St-Prex

## 9) **SUISA**

Patrick DECOPPET fait une brève présentation du logiciel pour montrer à l'Assemblée comment remplir les différents champs. Alain BASSANG rappelle aussi de respecter le délai au 30 novembre pour envoyer ces informations.

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Alain PERRETEN, vice-président de l'Association suisse des musiques (ASM).

## 10) **DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 145<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DES DELEGUES EN 2011**

La société du Corps de Musique de Pully s'est portée candidate. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée. Pully organisera par conséquent la 145<sup>ème</sup> Assemblée de délégués.

La Fanfare de Combremont-le-Grand est intéressée à organiser la 146<sup>ème</sup> Assemblée des délégués en 2012. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée, un représentant de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir dans la Broye.

## 11) **DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 13<sup>ème</sup> FETE DES JUBILAIRES EN 2011**

La Fanfare du Cercle d'Oron s'est portée candidate. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée. Oron organisera par conséquent la 13<sup>ème</sup> Fête des jubilaires.

Nous avons reçu la candidature de la Lyre de Grandcour pour l'organisation de la 14<sup>ème</sup> Fête des jubilaires en 2012. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée, un représentant de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir à Grandcour.

Nous avons reçu la candidature de l'Union Instrumentale du Mont-sur-Lausanne pour l'organisation de la 15<sup>ème</sup> Fête des jubilaires en 2013. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée, un représentant de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir au Mont-sur-Lausanne.

## 12) **DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 19<sup>ème</sup> FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES EN 2011**

Nous avons reçu la candidature de 2 sociétés pour l'organisation de cette finale en 2011. Après discussion entre ces 2 sociétés, il a été décidé que la Fanfare Municipale de Mont-sur-Rolle organisera

la 19<sup>ème</sup> Finale des solistes et petits ensembles en 2011 et que le Corps de Musique d'Yvonand l'organisera en 2012. Ces dernières sont remerciées par les applaudissements de l'Assemblée.

### **13) FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE EN 2010**

Ce festival se déroulera les 20 et 21 novembre 2010. Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Sylvain RAMSEYER, président de l'Echo du Chêne d'Aubonne, qui présente en quelques mots le déroulement de cette manifestation.

### **14) STATUTS SCMV : MODIFICATION DE L'ARTICLE 69**

La modification de l'article est acceptée. Il y a toutefois une abstention de l'Ecole de musique de Nyon car ils ne font pas partie d'un giron.

### **15) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 27<sup>ème</sup> FETE CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES EN 2013**

Nous avons reçu la candidature de l'Union Instrumentale de Forel-Lavaux pour l'organisation de cette Cantonale. Par applaudissements de l'Assemblée, cette candidature est acceptée à l'unanimité.

Alain BASSANG passe la parole à Madame Françoise GOLLIEZ qui présente en quelques mots leur projet.

### **16) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS**

Jacques HENCHOZ remercie les 18 sociétés qui ont déjà annoncé leurs soirées annuelles. Le temps de parole accordé à Jaques HENCHOZ étant épuisé ce dernier passe la parole à Monsieur Michel DOLEIRES organisateur de l'Aventicum Musical Parade afin de présenter cet événement qui se déroulera les 2-3-4 septembre 2010.

Pierre-André MARTIN insiste sur le fait qu'il est important de respecter le délai pour envoyer les listes des élèves. De plus, Pierre-André MARTIN invite les écoles de musique qui n'ont pas encore signé la charte à le faire.

Alain BASSANG tient à remercier Gino MULLER pour la mise à jour du site internet.

Philippe JATON indique que le délai est fixé au 28 décembre pour l'envoi des listes annonçant les jubilaires pour 2010.

Jean-Daniel RICHARDET annonce qu'il y a encore 5 sociétés (Crissier, Mont-la-Ville, Provence, Lausanne Union Instrumentale et Vallorbe-Ballaigues) qui n'ont toujours pas payé leurs cotisations.

Jean-Daniel RICHARDET annonce que, dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande) 103 instruments ont été distribués à 47 sociétés, cette opération sera reconduite en 2010.

Jean-Daniel RICHARDET remercie Alain BASSANG pour tout le travail qu'il effectue pour la SCMV et il lui offre un présent à partager avec son épouse Carole.

Nicole KRUMMENACHER annonce que le prochain camp se déroulera du 5 au 16 juillet 2010. Concerts finaux le jeudi 15 juillet à Ste-Croix et le vendredi 16 juillet à Savigny. Elle nous dit que cette 28<sup>ème</sup> édition s'est très bien passée. Bonne collaboration des élèves avec les diverses activités organisées. Nicole KRUMMENACHER nous prie de réserver les dates pour 2011 car ça sera la 30<sup>ème</sup> édition.

Le Festival des musiques populaires aura lieu les 5-6 juin 2010 avec la Finale des Trophées des musiques en direct de Moudon.

Pierre-André MARTIN annonce une séance d'information pour présenter la musique dans l'armée suisse le 23 janvier 2010 dans les locaux de l'Harmonie de Lausanne. Il invite tous les jeunes musiciens et musiciennes à s'y intéresser.

## **17) PROPOSITION DES SECTIONS**

Nous avons reçu la proposition d'une société afin de savoir s'il y a possibilité de consigner des gobelets lors de nos manifestations. La décision du Comité central est d'en parler dans les prochains journaux.

## **18) DIVERS**

Alain BASSANG indique que les membres du Comité central aimeraient participer aux séances pour l'organisation des girons afin de faire le lien avec le CC.

La parole est donnée à Fanny TERRIN pour présenter Grangioso 2010, c'est un événement qui offre la possibilité aux petits ensembles des écoles de musique des sociétés vaudoises et fribourgeoises de se rencontrer et de se produire lors d'un Festival des ensembles de jeunes musiciennes et musiciens.

Monsieur Daniel PERRIN de l'Union Instrumentale de Payerne annonce l'organisation de la soirée du NJBB (Brass band national des jeunes) le 10 juillet 2010. Il tient aussi à remercier le Comité central pour son travail.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2009 est levée à 12h00.

Le Président :

La Secrétaire aux PV :

Alain BASSANG

Claudia ROUGE